

Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

a) Des sociétés de plus en plus exposées à des risques variés

Le risque désigne un aléa susceptible de toucher une société, la gravité du risque se mesurant en termes d'enjeux humains et économiques. S'il se réalise, il devient une catastrophe.

Tous les territoires ne sont pas exposés de la même manière aux risques : les aléas naturels sont concentrés sur les bordures du Pacifique et en zone tropicale. Les sociétés sont confrontées à divers autres risques d'origine anthropique, en hausse (notamment du fait de la mondialisation) : technologiques, sanitaires, géopolitiques, cyber... Ils peuvent se combiner entre eux, formant des risques systémiques.

b) Une inégale vulnérabilité, accrue par les nouveaux risques globaux

Le développement réduit la vulnérabilité, les pays les moins développés sont ainsi plus fragiles (plus de victimes en raison de la faiblesse ou du non-respect des normes). Les catastrophes aggravent leur pauvreté qui peut donner naissance à de nouveaux risques, l'aide internationale devient alors indispensable.

L'intensification des activités humaines (déforestation, urbanisation...) aggrave la vulnérabilité ainsi que le changement climatique. Celui-ci augmente la fréquence des événements extrêmes, il se traduit sous différentes formes : littoraux menacés par la hausse du niveau marin, recul des glaciers... Le changement climatique renforce les inégalités, les pays pauvres peinant à mettre en place des mesures pour s'adapter à ses effets.

c) La gestion des risques

Les différents acteurs des territoires (États, citoyens, ONG, entreprises...) développent des systèmes de prévention et de gestion de crise afin de réduire les risques : surveillance, prévision, alerte, éducation aux risques, réglementation, normes de construction, organisation des secours... Développer une culture du risque semble important et une bonne gouvernance permet une meilleure coordination des différents acteurs pour éviter les risques et leur propagation. Les sociétés témoignent de leur capacité d'adaptation en faisant des choix d'aménagement du territoire.

En France, l'État et les collectivités territoriales partagent la responsabilité de la gestion des risques (ex. : information, éducation des populations). Ils participent à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont appréhendés de manière systémique (ex. : plan de prévention des risques dans les communes). Cette gestion se doit d'être durable pour préserver l'environnement. Une réponse mondiale est nécessaire face aux risques globaux mais cela reste un idéal difficile à atteindre.

VOCABULAIRE

Adaptation : stratégies, initiatives, mesures pour diminuer la vulnérabilité (en réduisant l'exposition à l'aléa et ses effets potentiels).

Aléa : événement imprévisible qui a une probabilité plus ou moins forte de se réaliser.

Gestion de crise : plans de prévention et conduite des opérations en cas de catastrophe.

Prévention : ensemble de mesures visant à réduire la vulnérabilité d'une société (prévision du risque, aménagements, plan d'information et de secours...).

Risque : conjonction d'un aléa et d'une vulnérabilité, le risque est un danger qui pourrait frapper une population. Le risque climatique est lié au changement du climat.

Systémique : quand un ensemble d'éléments se met en relation et crée des interactions dynamiques.